



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 26 FÉVRIER 2024 À 19h00**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil Municipal, tenue le 26 février 2024 à 19h00, à la salle municipale, sise au 1028, rang de l'Église à Saint-Eugène.

Monsieur le Maire Gilles Beauregard préside l'Assemblée et les conseillers suivants sont présents:

Siège #1	Marc Antoine Leduc	Siège #3	Steve Bernier
Siège #4	Albert Lacroix	Siège # 5	Louiselle Trottier
Siège #6	Norman Heppell		

Vacant : Siège #2

Tous formants quorum.

La Directrice générale / Greffière-trésorière, Marie-Eve Cholette est aussi présente à cette séance.

1- VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est 19h01, le Maire Gilles Beauregard déclare l'assemblée ouverte.

043-24

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil

Il est proposé par Steve Bernier, appuyé par Marc-Antoine Leduc et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant l'item varia ouvert.

- 1- Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Demande de permission de voirie au MTQ
- 4- Levée de l'assemblée

ADOPTÉ

044-24

3- DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE AU MTQ

Considérant que la municipalité de Saint-Eugène a déposée une demande de subvention au Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR);

Considérant que la municipalité de Saint-Eugène souhaite permettre à ses citoyens de se déplacer à pied de façon sécuritaire et qu'il a souvent été rapporté qu'il est difficile de traverser l'intersection de la route 239 et de la rue Fréchette et route St-Louis;

Considérant qu'il a souvent été observé que les automobilistes ne font pas leur arrêt réglementaire au coin de la route 239 et la route des Loisirs;

Considérant que pour obtenir la subvention du PAFFSR nous devons obtenir les permissions de voirie nécessaire du MTQ;

Il est proposé par Steve Bernier
Il est appuyé par Norman Heppell

Et résolu à l'unanimité des conseillers de demander la permission au MTQ d'installer des panneaux à signaux clignotant à la place des panneaux traditionnels sur la route 239 aux intersections de la rue Fréchette, route St-Louis ainsi que l'intersection de la route des Loisirs. Les panneaux seront à alimentation solaire, pour la traverse piétonne se sera à la demande via l'activation d'un bouton presseur afin de signaler la présence d'un piéton. La directrice générale de la municipalité de Saint-Eugène, Marie-Eve Cholette, est autorisée à signer toute entente avec le MTQ relativement à ce projet au nom de la municipalité de Saint-Eugène.

Le projet aura seulement lieu si la municipalité obtient l'aide financière demandée dans le cadre de sa demande de subvention PAFFSR.

ADOPTÉ



No de résolution

045-24

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 26 FÉVRIER 2024 À 19h00**

4- LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est proposé par Marc-Antoine Leduc, appuyé par Louiselle Trottier et résolu de lever l'assemblée. Il est 19h07.

Je, Gilles Beauregard, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto. »

Gilles Beauregard
Maire

Marie-Eve Cholette
Directrice générale / greffière-trésorière